

LES PLATEFORMES LOGISTIQUES D'AIDE ALIMENTAIRE EN WALLONIE



VIRGINIE SANA
Conseillère

En matière d'aide alimentaire, les CPAS peuvent développer différents types de partenariats selon les acteurs présents sur leur territoire. Certaines structures, associatives ou publiques, se dédient au soutien logistique des organisations de première ligne ; dans le secteur de l'aide alimentaire, elles sont communément appelées « plateformes logistiques ».

Le paysage structurel wallon (et bruxellois) de l'aide alimentaire est caractérisé par une forte hétérogénéité. Ce principe vaut également pour les plateformes logistiques dont l'organisation varie sensiblement d'une à l'autre. Après l'exposé d'une définition collective de ces structures, cette contribution a vocation à en présenter certaines d'entre elles.

Les missions des plateformes logistiques

La Fédération des Services sociaux (FdSS) a constitué un groupe de travail rassemblant différentes plateformes, ce qui leur permet de partager leurs difficultés dans l'accomplissement de leurs missions et de rechercher ensemble des pistes de solution¹.

La définition collective des termes « plateformes logistiques » issue de ces travaux est la suivante : il s'agit de « structures, publiques ou privées, de seconde ou de troisième ligne, dont la mission est principalement la logistique des approvisionnements en soutien aux organisations d'aide alimentaire de première ligne qui, elles, distribuent aux personnes qui en ont besoin. Leurs missions sont notamment : la collecte et le tri, le transport, le stockage et la redistribution de denrées alimentaires et non alimentaires récupérées (pertes, surplus et invendus) et/ou achetées (en fonction des moyens financiers, des contraintes institutionnelles...). Certaines d'entre elles sont des maillons essentiels de la logistique des produits FSE+. Ces structures disposent de moyens (bâtiment, véhicules, chambre

froide...) adéquats et suffisants, leur permettant d'exercer leurs activités avec professionnalisme (respect des normes AFSCA, collaborations structurées avec les associations bénéficiaires, notamment par le biais de conventions...).

Ces structures exercent exclusivement des activités directement liées à des fins d'aide sociale en faveur de personnes dans le besoin et ne poursuivent aucun but de lucre. Elles ont pour raison d'être de soutenir les organisations de première ligne, et par leur biais, d'aider les personnes dans le besoin. Par leur existence même, ces structures contribuent également à la lutte contre le gaspillage et peuvent contribuer à l'emploi et l'insertion socio-professionnelle².

En pratique en Wallonie

Alimen'T

Alimen'T est une ASBL d'intérêt provincial de coordination, de logistique et de développement de projets d'aide alimentaire et non alimentaire en faveur des plus démunis. Son objectif est de soutenir les initiatives d'aide alimentaire et non alimentaire en Province de Luxembourg. Outre l'aide logistique ou administrative aux CPAS et aux associations, ses actions portent plus globalement sur la lutte contre la pauvreté, la valorisation du circuit-court et la lutte contre le gaspillage alimentaire³.

¹ https://www.fdss.be/wp-content/uploads/2024_02-01_CAA_APPRO_GT-Plateformes_plaidoyer2024final-mauve.pdf

² *Mémoire des plateformes logistiques*, p.5.

³ <https://alimen-t.be/index.php/notre-bul/>

Les banques alimentaires

Au nombre de quatre en Wallonie, les banques alimentaires assurent la collecte de denrées alimentaires, leur stockage et leur distribution aux CPAS et associations membres⁴. Les denrées proviennent de l'industrie alimentaire, des criées de fruits et légumes et du FSE+ (anciennement FEAD). Grâce à des dons, elles se sont équipées de chambres froides, de camions frigorifiques, de dépôts ainsi que de matériel de manutention. De nombreux bénévoles travaillent en leur sein à la vérification de la qualité des produits, leur étiquetage et leur distribution.

Distri-denrées

Le service Distri-denrées de la Province de Namur, créé en 1987, constitue un pilier de l'aide alimentaire sur le territoire namurois. En 2024, ce service a permis de transporter et de redistribuer 120 000 kg de denrées et produits non alimentaires (légumes frais, confitures, protections hygiéniques, etc.). Cette aide a bénéficié à 46 CPAS et associations. Outre ce soutien logistique considérable, Distri-denrées, en partenariat avec la FdSS, coordonne des plateformes de concertation alimentaire en vue de favoriser la mise en réseau, le partage d'expériences et le développement de projets communs. Le service soutient également la formation⁵ des intervenants en matière d'aide alimentaire. Enfin, Distri-denrée a développé une plateforme d'achats groupés qui permet aux CPAS et associations de l'arrondissement de Namur d'effectuer des achats auprès d'une coopérative locale. Ce projet pilote met l'accent sur les circuits courts, l'agriculture biologique et raisonnée, favorisant ainsi un modèle durable et solidaire. Grâce à ces multiples initiatives, le service Distri-denrées affirme son engagement en faveur d'une aide alimentaire structurée, si possible durable et en phase avec les besoins des territoires locaux.

La Fédération des Restos du Cœur

Au niveau des Restos du Cœur, c'est leur Fédération qui est reconnue comme plateforme logistique par le SPP Intégration sociale (IS). Son activité s'étend sur tout le territoire national.

En pratique, la Fédération des des Restos du Cœur⁶ se charge de la livraison des invendus alimentaires aux Restos du Cœur locaux et également aux associations agréées pour ce qui concerne uniquement les produits FSE+.

Le panier solidaire

Créée en 2017⁷ par des associations de la Table Alimentaire liégeoise, l'ASBL « Le Panier solidaire » vise à faciliter la récolte, le transport et la redistribution des invendus alimentaires aux associations de la Ville de Liège qui distribuent des colis aux personnes précarisées. Le Panier solidaire collabore également avec l'ASBL Jefar, centre d'ISP.

Le Réseau Alim'Entraide

Le Réseau Alim'Entraide BW est un réseau regroupant actuellement 35 membres et œuvrant dans la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire en Brabant wallon.

Il a été créé pour répondre aux besoins et difficultés rencontrés par les acteurs de terrain de l'aide alimentaire. Leurs missions recouvrent la mise en réseau de leurs membres, leur représentation politique et, en matière d'approvisionnement, l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'aide alimentaire en BW⁸. À l'heure de l'écriture de ces lignes, ce réseau fonctionne comme un lieu de concertation mais l'activité logistique n'a pas encore été développée.

Le développement de ces plateformes a permis, entre autres, une professionnalisation de la collecte et de la gestion des invendus alimentaires, denrées fragiles qui doivent être redistribuées dans des délais très courts (notamment en termes d'équipement, de respect des réglementations et des normes de sécurité alimentaire) - La FdSS

Les SOREAL

Dans la province de Hainaut, le SOREAL (Solidarité Réseau Alimentaire) récupère les invendus de supermarchés et de petites structures locales pour les distribuer aux CPAS et associations actives sur son territoire. Au total, 25 institutions bénéficient de ce soutien logistique en approvisionnement sur la zone de Mons-Borinage. Le projet fonctionne grâce à de nombreux partenariats et est soutenu financièrement par le Relais Social Urbain Mons-Borinage, la Wallonie, la Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage et les CPAS de Mons, Quaregnon, Frameries, Saint-Ghislain, Boussu, Colfontaine, Quévy et Hensies⁹.

En septembre 2020, un SOREAL a ouvert au sein de la banque alimentaire de Tournai. Il permet à 20 associations de bénéficier des invendus récupérés et collabore avec 5 CPAS dans le cadre de l'ISP¹⁰. Un SOREAL est également actif sur Mouscron.

En Wallonie, les plateformes logistiques d'aide alimentaire jouent un rôle crucial dans l'accès à l'alimentation pour tous. Ces structures sont essentielles pour coordonner la collecte, le stockage et la distribution des denrées alimentaires provenant de diverses sources. Ces missions font d'elles des acteurs à part entière de la lutte contre la précarité alimentaire. La reconnaissance de leurs missions est d'autant plus importante face aux défis actuels, à savoir l'augmentation constante du nombre de bénéficiaires, la réduction des moyens budgétaires, la diminution des denrées alimentaires disponibles, le manque de diversité des sources d'approvisionnement... Pour ces diverses raisons, la concertation et la collaboration entre les différentes structures d'aide alimentaire sont encouragées de façon à optimiser la distribution des denrées et de continuer de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires. ■

⁴ <https://foodbanks.be/fr/a-propos-de-nous>

⁵ Citons les formations AFSCA ou à la valorisation alimentaire.

⁶ <https://restosducoeur.be/fr/qui-sommes-nous/notre-structure-de-frais>

⁷ <https://www.jefar.be/services/le-panier-solidaire/>

⁸ <https://www.alimentraide.be/>

⁹ <https://www.rsumb.be/soreal>

¹⁰ <https://www.rsut.be/soreal/>